

Je vous ennuie, honorables sénateurs, mais cette question m'intéresse profondément et j'aimerais à vous faire remarquer qu'à mon avis il y a de meilleurs moyens de prélever un revenu que par le tarif. Il faut un tarif, mais je prétends que ce tarif devrait être imposé pour des fins de revenu seulement.

Un droit de 12½ pour 100 est assez peu élevé et les agriculteurs devraient consentir à le payer. Sans prétention de ma part, je dirai que j'ai cultivé de grands terrains au Manitoba et que j'ai acheté beaucoup d'instruments aratoires. Je crois qu'il est de notre devoir de payer notre part des impôts et nous devrions le faire sans récriminer. Je sais que mes avancés ne reconstruiront pas les vues de cette honorable Chambre, ni, j'en suis sûr, celles de la population de la région d'où je viens, car je soutiens avec énergie que nous devons accorder une certaine protection à nos industries. Je répète cependant que les industriels nous ont exploités. Quelques honorables sénateurs ont cité des paroles du vieux sir John Macdonald. Quand sir John Macdonald énonça sa politique nationale, quelles furent ses paroles? Mes honorables amis de la gauche se souviendront sans doute qu'il voulait par là "aider aux industries qui luttent pour leur existence". Ce sont là ses propres paroles. Apparemment ces industries ont toujours lutté depuis lors, si l'on en juge par le tarif élevé qui a toujours été maintenu. Tout ce que je demande, c'est que l'on en vienne à un compromis.

L'honorable M. BOSTOCK: Puis-je demander à mon honorable ami si les tracteurs ne sont pas admis en franchise?

L'honorable M. SCHAFFNER: Ils sont admis en franchise si leur valeur est moindre que \$1,400 et il était juste d'en agir ainsi. Je ne sais pas quand ce règlement fut adopté. La question de mon honorable ami me fait ressouvenir d'une chose que j'avais oubliée. On qualifie les tories, comme vous le savez, de protectionnistes outrés et les libéraux sont appelés libre-échangistes, mais M. Drury et les députés du parti agraire vont s'apercevoir qu'il y a une grande différence entre regarder faire et agir soi-même. Nos amis de l'opposition s'en sont rendu compte en 1896. Au sein de leur convention, en 1893, ils énonçaient une politique aussi libre-échangiste que les fermiers d'aujourd'hui.

Sir Richard Cartwright, M. Fielding et M. Clifford Sifton étaient alors partisans du libre-échange. Dans un discours à Winnipeg, M. Sifton nous dit: "Nous admet-

tons en franchise, les instruments aratoires, le pétrole et le reste". Je crois que M. Fielding était sincère. J'ai toujours eu pour lui le plus profond respect. C'est un homme d'une étonnante habileté et c'est toujours avec plaisir que j'ai écouté ses discours. M. Fielding, lorsqu'on lui eut confié la responsabilité de l'administration de ce grand pays, travailla jusqu'à des heures avancées de la nuit pour essayer d'appliquer les principes du libre-échange, mais il s'aperçut que cela ne pouvait se faire. Et c'est aussi la conclusion que trouva le gouvernement de M. Drury ou tout autre gouvernement au Canada. Il y a une grande différence entre la politique énoncée dans un programme en vue d'atteindre le pouvoir et le programme qui doit guider avec succès le gouvernement d'un pays.

Avant de conclure mes remarques, je désire toucher la question de la taxe directe. L'agriculteur semble y croire. Il dit qu'il ne croit pas à un tarif de revenu qui verserait un dollar seulement dans le trésor et en mettrait trois dans la poche du manufacturier. C'est son argument et il n'est pas nouveau. J'en ai souvent demandé l'explication. Il n'y a pas longtemps, je demandai à un éminent protectionniste du Parlement de me renseigner à ce sujet, mais les hommes à qui vous posez cette question deviennent maussades. Ils ne peuvent pas ou ils ne veulent pas vous donner l'explication demandée.

Notre gouvernement et le ministre des Finances se montrèrent lents et hésitants à adopter la taxe directe, et après cinq années de guerre, les contributions indirectes sous la forme de droits de douane et d'accise constituent encore la plus grande partie du revenu du Dominion. Il n'en est pas ainsi aux Etats-Unis, ni en Angleterre, ni en Australie, ni dans la Nouvelle-Zélande. Le coût total de la guerre, ou à peu près, a été couvert par des emprunts et le produit des nouveaux impôts directs a suffi à peine à couvrir l'augmentation des dépenses du compte consolidé, augmentation due aux intérêts accrus, aux frais de pensions, et à l'augmentation des dépenses d'administration, car le coût de l'administration a augmenté considérablement durant la guerre. Sir Thomas White, ancien ministre des Finances, proclamait avec orgueil que le Canada avait imposé la plus forte taxe du monde sur les profits excessifs. Je ne sais comment il en arrive à cette conclusion. Il se vantait aussi du fait que le Canada avait reçu des commandes très considérables de matériel de guerre et que la plus grande partie de ses dépenses